

UNDT/2021/083, Prakash

Décisions du TANU ou du TCNU

UNDT a jugé que la demande n'était pas à recevoir de matériel, car le demandeur n'a pas demandé d'évaluation de la gestion, comme requis. Undt a rejeté la demande.

Décision Contestée ou Jugement Attaqué

Le demandeur a contesté la décision de résilier son contrat et son présumé abus d'autorité.

Principe(s) Juridique(s)

UNDT a compétence pour considérer les demandes uniquement contre les décisions administratives pour lesquelles les candidats ont demandé en temps opportun l'évaluation de la gestion.

Résultat

Rejeté sur la recevabilité

Applicants/Appellants

Prakash

Entité

ONUDC

Numéros d'Affaires

Tribunal

TCNU

Lieu du Greffe

Genève

Date of Judgement

15 Jul 2021

Duty Judge

Juge Bravo

Language of Judgment

Anglais

Type de Décision

Jugement

Catégories/Sous-catégories

Compétence / recevabilité (TCNU ou première instance)

Matière (ratione materiae)

Management Evaluation

Droit Applicable

Statut du personnel

- Disposition 11.2 (c)

TCNU Statut

- Article 3

- Article 8.3

TANU Statut du Tribunal

- Article 2.1(a)

Jugements Connexes

2013-UNAT-335

2014-UNAT-406

2013-UNAT-313

UNDT/2018/081

UNDT/2020/074

UNDT/2021/003

2011-UNAT-171

2010-UNAT-043

2011-UNAT-158

2013-UNAT-308

2010-UNAT-036

2012-UNAT-260

2014-UNAT-402